Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **36 (2006)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sommaire

Générations
N° 11 – Novembre 2006

Portrait

4 Anny Duperey

En tournée en Suisse romande avec *Oscar et la Dame rose*, la célèbre actrice nous parle de ses expériences dans le domaine du théâtre, de l'écriture, de la télévision et du cinéma. Mais aussi de sa vie.

Dossier

14 Les petits cinémas revivent

En cinq ans, une vingtaine de salles ont fermé leurs portes à Genève et à Lausanne. On croyait les petits cinémas étouffés par les salles multiplex. Pourtant, ils revivent ici et là, par la volonté de passionnés.

Régions

20 Musée rural aux Genevez

Dans une ferme du 16e siècle, plusieurs bénévoles, parmi lesquels des seniors, initient le public à l'histoire de la région et aux traditions vivantes: la Saint-Martin et la distillation de la gentiane.

Aventure

24 Sur les fleuves d'Afrique

Notre collaborateur s'est embarqué à bord de pirogues pour parcourir les fleuves Niger et Sénégal. Hors des sentiers battus, il a rencontré des gens accueillants au cœur du continent noir.

Santé

48 L'épreuve du son

Pas facile de choisir le bon appareillage, lorsqu'on connaît des problèmes de surdité. Nous avons rencontré des gens dont la vie a été transformée grâce à un petit miracle de la technique.

Galerie

60 Safari photos près de chez vous

Il n'est pas nécessaire d'aller au bout du monde pour faire un safari photos. Les chevreuils, les bouquetins, et les marmottes vivent dans la nature avoisinante. Mais il faut ruser pour les apercevoir.

Cahier Vie pratique

Pages 31-46

32 Enquête

L'heure de votre choix

Aujourd'hui, 13 500 personnes sont inscrites à Exit en Suisse romande. Quelle est la marche à suivre et quelles conditions sont nécessaires pour partir dignement?

Rubriques

8 Culture
18 Voyage
34 Pro Senectute
52 Bien-être
54 Passion
57 Gastronomie
59 Bricolage
64 Jeux
66 Réflexions
66 Petites annonces
71 Courrier
72 Club
74 Point final

Photo de couverture: Dukas/Angeli

Editorial

Il va falloir économiser pour vos futures maladies

Décidément, le vieillissement de la population va poser quantité de problèmes dans un proche avenir. Aujourd'hui, les caisses maladie remboursent 60% de la facture totale de la santé (le reste étant pris en charge par les cantons). Dans les années futures, les dépenses vont inévitablement prendre l'ascenseur. Mais ni les assureurs, ni les cantons ne pourront assumer les frais de soins aux personnes âgées privées d'autonomie.

Alors, à l'éternelle question de savoir qui va payer les 2 milliards annuels de coûts occasionnés par les impotents, une commission du groupe parlementaire radical suggère la réponse suivante: eux-mêmes. Comment? En créant un pilier supplémentaire, qui devrait permettre d'économiser, entre 58 et 80 ans, une somme plafonnée à 200 000 francs. Cette épargne forcée, poétiquement baptisée «3e pilier c», pourrait bénéficier d'allégements fiscaux, de manière à faire passer la pilule. Ainsi, après avoir versé une partie de son salaire pour les cotisations AVS/AI, après avoir prélevé un pourcentage pour le 2e pilier, après avoir constitué un bas de laine grâce au 3e pilier a ou b, voici que les préretraités devront sacrifier une nouvelle part de leur revenu pour assurer leurs futures maladies. Mieux, les retraités eux-mêmes seront incités (voire obligés) à puiser dans leurs rentes pour financer leur éventuelle impotence.

On ne songe pas encore à faire participer les familles, mais cette solution reste envisageable. Tout comme celle de doubler la part des coûts à la charge des bénéficiaires, ainsi que le préconise Christiane Brunner, soutenue par les partis de gauche.

Aujourd'hui, c'est un grand malheur que de devenir impotent. Demain, ce sera un luxe qu'il faudra pouvoir se payer!

Jean-Robert Probst